

importantes, ils seront incapables d'exercer une foule d'industries. Des hommes de profession, des fonctionnaires seront forcés de renoncer aux avantages que leur offre leur position. Les commerçants, les industriels seront également très-gênés dans la conduite de leurs affaires et la surveillance de leurs intérêts.

La perte des yeux, ou des oreilles offrent encore d'autres inconvénients : ce sont pour les yeux des disformités gênantes, des irritations continuelles accompagnées de vives douleurs ; pour les oreilles, ce sont des bruits subjectifs, les divers genres de bourdonnements, qui, pour beaucoup de malades offrent plus d'inconvénients que la surdité elle-même et peuvent même conduire à la folie.

Les inflammations de l'oreille en général sont accompagnées de douleurs tellement vives que les patients les plus durs ne peuvent retenir leurs plaintes. Enfin, certaines maladies de l'oreille peuvent devenir mortelles, principalement celles qui s'accompagnent de suppuration. Tel est le cas des écoulements chroniques de l'oreille qui, négligés, donnent souvent lieu à des abcès du cerveau, à des névrites, etc., etc.

Quel est le degré de fréquence des maladies de l'œil et de l'oreille ? On peut en avoir une idée en jetant un coup d'œil sur nos institutions destinées à l'éducation des aveugles et des sourds-muets. C'est un fait bien reconnu que la plupart des aveugles et des sourds, acquièrent cette infirmité après leur naissance : on rencontre les maladies de ces organes dès les premiers jours de la naissance de l'enfant. Plus tard, c'est au cours de la rougeole, de la scarlatine, de la variole souvent de la fièvre typhoïde, que ces maladies apparaissent ; ou elles accompagnent la tuberculose, la scrofule, la coqueluche, et les affections éphémères telle que le coryza,

(rhume de cerveau) et le catarrhe de la gorge. Mais, à part cela, beaucoup de personnes, une fois passé la cinquantaine, n'ont plus l'œil vif ni l'ouïe fine, si déjà elles ne sont pas atteintes de cécité ou de surdité plus ou moins complètes.

L'œil et l'oreille si fréquemment malades dans l'enfance et la vieillesse ne le sont pas moins à l'âge moyen de la vie. À cet âge, il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont une vue et une audition au-dessous de la normale, ou qui même n'ont qu'un organe sur deux à leur disposition. Il nous arrive de constater que ce défaut d'équilibre existe à l'insu même des malades. Les épreuves auxquelles nos organes sont soumis dans la vie ordinaire et qui donnent la mesure exacte de la finesse, de la perfection de leur fonctionnement sont généralement insuffisantes pour nous révéler la différence qui peut exister entre eux. De là vient qu'un grand nombre de surdités et de cécités unilatérales échappent à la fois au malade et à son entourage. Pour préciser davantage ajoutons qu'il y a au moins une personne sur trois, à l'âge moyen de la vie, qui n'entend pas bien au moins d'une oreille.

La proportion n'est pas beaucoup moins considérable pour ce qui concerne le nombre de personnes atteintes de maladies oculaires. Il est rare de rencontrer une famille qui ne compte pas parmi ses membres un ou plusieurs sujets atteints plus ou moins d'affaiblissement de la vue. Les uns sont des taies, des inflammations chroniques du bord libre des paupières, des obstructions des voies lacrimales ; les autres sont myopes, à ne pas voir distinctement à dix pas devant eux ; ils louchent et ne voient bien que d'un seul œil, ils sont atteints de cataracte ou de maladies du fond de l'œil, etc., etc.

En résumé les affections des yeux et